

## Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 11 juin 2024

Délibération n° 033-2023

Point 03

### Point 03 de l'ordre du jour

#### Procès-verbal de la CFVU du 07 mai 2024

#### EXPOSE DES MOTIFS

La Commission de la formation et de la vie universitaire est invitée à adopter le procès-verbal de la séance du 07 mai 2024.

#### Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte le **procès-verbal de la CFVU du 07 mai 2024**

#### Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	23
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	5

#### Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité

Fait à Strasbourg, le 12 juin 2024

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau

# 07 mai 2024

## Procès-verbal de la Commission de la formation et de la vie universitaire

### SOMMAIRE

Informations .....	7
1. Informations générales .....	7
2. Présentation du rapport initial « Maîtrise de l'accueil des étudiants – novembre » .....	7
3. Présentation des projets retenus dans le cadre du programme IdEx pilotage de la formation .....	9
Cahier des charges de l'appel à projets « Seed-Money » Eucor – Le Campus européen.....	10
Délibérations.....	10
4. Procès-verbal de la CFVU du 19 mars 2024 .....	10
5. Calendriers dérogatoires pour l'année universitaire 2024/2025 .....	10
5.1. Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion .....	10
5.2. Faculté des sciences économiques et de gestion .....	10
5.3. Faculté de physique et ingénierie.....	11
5.4. Faculté de psychologie .....	11
5.5. INSPE.....	11
5.6. Télécom physique Strasbourg .....	11
5.7. Faculté de chirurgie dentaire .....	11
5.8. Faculté des lettres.....	11
5.9. ECPM.....	11
5.10. Faculté des sciences du sport.....	11
5.11. Faculté de chimie .....	11
5.12. Faculté de théologie catholique.....	11
5.13. EOST.....	11

5.14. Faculté de pharmacie .....	11
5.15. CEIPI .....	11
5.16. EM Strasbourg .....	11
5.17. Faculté des langues .....	11
5.18. UFR Mathématique et informatique.....	11
5.19. Faculté des sciences de la vie .....	11
5.20. Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé .....	11
6. Modifications de maquettes pour l'année universitaire 2024/2025 .....	11
6.1. INSPE .....	11
6.2. IUT Louis Pasteur .....	11
6.3. EOST .....	12
7. Cahier des charges de l'appel à projets « Seed-Money » Eucor – Le Campus européen .....	12
Approbation .....	12
8. Dispositif d'exonération des droits de scolarité pour l'année universitaire 2024/2025.....	12
9. Document cadre de la commission de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus.....	12
10. Liste des mentions et spécialités doctorales pour le contrat quinquennal 2024/2028.....	12
11. Création de formation 2024/2025 .....	13
11.1. Master Water Resources and Management – EOST .....	13
11.2. Diplôme d'université Cultures et pratiques de la langue allemande – Faculté des langues.....	13
11.3. Diplôme d'université Magistère en management stratégique (M2S) – Faculté de sciences économiques et gestion.....	13
11.4. Diplôme d'université Compétences numériques en santé – Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé .....	13
12. Offre de formation 2024/2028 des diplômes d'ingénieurs .....	14
13. Tarifs 2024/2025 et renouvellement des formations diplômantes proposées en formation continue - 2ème vague - Service de Formation continue.....	14

14.	Tarifs 2024/2025 et renouvellements des formations diplômantes proposées hors SFC .....	15
14.1.	Faculté des sciences historiques .....	15
14.2.	INSPE .....	15
14.3.	Faculté de physique et ingénierie .....	15
14.4.	Faculté des sciences économiques et de gestion.....	15
14.5.	Faculté de chirurgie dentaire .....	15
14.6.	Faculté de théologie catholique .....	15
14.7.	Faculté de théologie protestante .....	15
14.8.	Faculté des lettres .....	15
14.9.	CIEPI.....	15
14.10.	UFR Mathématique et informatique .....	15
14.11.	Faculté des langues .....	15
15.	Lauréats de l'AMI IdEx Structuration 2024 .....	16
16.	Renouvellement du dispositif de bourse « coup de pouce reportage » - CUEJ .....	16
17.	Tarifification de formation en apprentissage pour les employeurs recrutant des apprentis de l'Université de Strasbourg à compter de la rentrée 2024/2025.....	16
18.	Tarifification 2024/2025 d'accès au Service des sports .....	17
19.	Tarif d'inscription 2024/2025 pour les auditeurs libres .....	17
20.	Tarifification 2024/2025 d'édition et de réédition de la carte Pass Campus .....	17
21.	Tarif du voyage d'étude à Milan de la licence Humanité – Faculté des lettres.....	17
	Conventions nationales.....	17
22.	Renouvellement de la convention pour Télécom physique Strasbourg avec le lycée Louis Armand.....	17
23.	Convention pour la Faculté de théologie catholique avec l'Université catholique de Lille .....	17
24.	Convention pour la Faculté de théologie catholique avec l'Institut catholique de Paris .....	18
25.	Convention pour la Faculté de théologie catholique avec les Facultés Loyola Paris .....	18
	Conventions internationales .....	18

26.	Création de l'accord de coopération internationale pour l'EM avec Ca' Foscari University of Venice (Italie) .....	18
27.	Création de l'accord de coopération internationale pour l'EM avec la Hochschule Offenburg (Allemagne) et la Fachhochschule Nordwestschweiz (Suisse) .....	18
28.	Création de l'accord de coopération internationale pour la Faculté de Théologie Catholique avec le Centre Jean XXIII-Grand Séminaire Luxembourg (Luxembourg) .....	18
29.	Création de l'accord de coopération internationale pour la Faculté de Théologie Catholique avec l'Université de Rome 3 (Italie).....	18
30.	Création de l'accord de coopération internationale pour la Faculté de Psychologie avec le Scientific College of Greece (Grèce) .....	18
31.	Renouvellement des accords de coopération internationale pour l'EM Strasbourg .....	19
31.1.	Avec l'Université de Pavie (Italie) .....	19
31.2.	Avec l'Université de Fribourg (Suisse).....	19
31.3.	Avec la Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg (Allemagne).....	19
31.4.	Avec la Reutlingen University (Allemagne).....	19
31.5.	Avec la Hochschule Furtwangen (Allemagne).....	19
32.	Avenants aux accords de coopération internationale pour la Faculté des langues .....	19
32.1.	Avec l'Univerzita Pavla Jozefa Šafárika v Košiciach (Slovaquie) .....	19
32.2.	Avec l'Hochschule für öffentliche Verwaltung Kehl (Allemagne).....	19
32.3.	Avec la Johannes Gutenberg - Universität Mainz (Allemagne) .....	19
32.4.	Avec l'Universität Passau (Allemagne) .....	19

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mme Alexandra KNAEBEL, Vice-Présidente Formation et parcours de réussite, présidente de séance.

**Membres élus**

Collège A

Mme Esther KELLENBERGER, Mme Éva LOUVET, M. Benoît MASQUIDA, M. Erik-André SAULEAU, M. Bruno TRESCHER, M. Fabrice FAVRET

Collège B

M. Cyrille BLONDET, M. Jean-Daniel BOYER, Mme Pascale ERHART, Mme Pascale PECCAUVY, Mme Marion STRUB

Collège BIATSS

M. Mohammed CHARGUI, Mme Pauline DUDKA

Collège étudiant

M. Jehan GOUNELLE, M. Charles LESECQ, Mme Alexa-Hang FOULON

**Invités**

Mme Angeline OKOMBI, M. Christophe de CASTELJAU, M. Thierry BURGER-HELMCHEN, Mme Annick DEJAEGERE, Mme Camille FAUTH, Mme Virginie ZINT, Mme Sophie KENNEL, M. Bernard LICKEL, M. Jean-Paul DE LA RICA, Mme Nathalie OSTRE, Mme Marie-Alexandra CHINETTI, Mme Clémentine BOURGEOIS, Mme Angélique DANIEL, M. Romain BOULLY, Mme Mélanie NEDYALKOVA, M. Dominique SCHLAEFLI, Mme Estelle NAUDIN, Mme Laurence OBERLÉ, Mme Juliette DUTOUR

**ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS**

M. Michel DENEKEN, Président de la CFVU

**Membres invités permanents**

Mme Valérie GIBERT, Mme Sophie ROUSSEL, M. Alexis WARRET

**Membres élus**

Collège A

M. Jean-François LAFAIX, Mme Rachel SCHURHAMMER (procuration à Mme Esther KELLENBERGER)

Collège B

Mme Valérie FRITSCH-NOIRARD (procuration à Mme Pascale ERHART), M. Thierry PRADIER (procuration à M. Benoît MASQUIDA), Mme Laurence RASSENEUR

Collège BIATSS

Mme Caroline CARLOT-SCHMITT (procuration à M. Benoît MASQUIDA) Mme Delphine KAPPS

Collège étudiant

M. Samy AMOKRANE, M. Selim AZZI (procuration à Mme Alexandra-Hang FOULON), Mme Océane BOURNEUF (procuration à M. Charles LESECQ), M. Jérémy DARENNE (procuration à M. Charles LESECQ), M. Nolan DEMET, Mme Chloé DOMINGOS, M. Corentin LIRAUD, M. Matthieu LEFEVRE, Mme Héléna NAÏDJI, Mme Clémence WILTHIEN, Mme Solène YILDIRIM

Personnalités extérieures Membres élus

M. Dominique KERN, Mme Doriane RAPP (procuration à M. Benoît TRESCHER), Mme Irène WEISS

**Invités**

Mme Marion BERNARD-SCHWEITZER, M. Sylvain DIAZ, Mme Diane DUPRONT, Mme Lucie GONIN, M. Thomas KEDINGER, M. Édouard LAROCHE, Mme Jeannine RENNER, Mme Aude ROCHOUX.

*La séance est ouverte à 14 heures 08, sous la présidence de Mme Alexandra KNAEBEL. Le quorum est atteint (24 votants).*

## Informations

### 1. Informations générales

Mme Alexandra KNAEBEL annonce tout d'abord la parution le 6 mars de l'arrêté d'accréditation de l'offre de formation 2024-2028. L'offre, qui a mobilisé la communauté universitaire, sera mise en place dès septembre 2024.

Le groupe de travail sur les dysménorrhées a été lancé le 6 mai. Les conclusions seront partagées.

M. Deneken, président de l'Université, a été entendu à l'Assemblée nationale le 25 mars. Il a présenté les dispositifs que l'Unistra met en œuvre pour la réussite étudiante.

Mme Sophie KENNEL relate la tournée des 35 composantes terminée le 26 avril. Son enjeu était de voir comment les équipes pédagogiques se préparaient à la nouvelle offre de formation, en regardant les leviers qui pouvaient être activés en cas de difficultés. La diversité et la convergence des composantes et des équipes ont pu être constatées. Quelques points sont à souligner. Tout d'abord, la vice-présidence a pu remarquer la facilité qu'avaient les composantes à intégrer la formation au développement durable et à la RSE dans les maquettes. En deuxième lieu, l'internationalisation pose parfois problème, mais est globalement bien amenée. La professionnalisation suppose quant à elle beaucoup de nouveautés : mise en place de stages, de projets tuteurés, etc. Mais le suivi des stages pourra être financé. Les composantes réfléchissent presque toutes à l'approche par compétences. Les discussions avec les équipes ont donc été très fructueuses. Le tour des composantes a en outre permis de rencontrer les équipes pédagogiques au complet, ce qui était très enrichissant pour la vice-présidence.

### 2. Présentation du rapport initial « Maîtrise de l'accueil des étudiants – novembre »

M. Romain BOULLY présente ce point avec Mme Camille FAUTH.

L'activité de l'audit interne est une activité indépendante et objective. La mission visait à s'assurer de la bonne maîtrise des risques suivants :

- **Ri01** : défaut de politique : peu formalisée, peu communiquée
- **Ri02** : défaut de définition des notions « d'accueil » et de « qualité d'accueil » (critères, référentiels ou standards)
- **Ri03** : défaut de portage et de pilotage de la politique : comitologie, ressources et moyens, organisation
- **Ri04** : défaut de clarté (mal exprimées) ou de justesse (non mises à jour) des informations à disposition des usagers

- **Ri05** : défaut d'accessibilité des informations et des démarches
- **Ri06** : défaut de réorientation systématique vers le bon service / le bon interlocuteur
- **Ri07** : défaut de simplification des démarches

La mission a été réalisée en 2022. Les conclusions ont été présentées début 2023 au président. Ce dernier a nommé Mme Camille FAUTH comme coordinatrice.

Deux recommandations concernent la politique d'accueil des étudiants :

- Constituer un comité de pilotage pour la politique d'accueil des étudiants (le comité ACE) et formaliser son rôle ;
- Définir et formaliser la politique et les objectifs de l'Unistra en matière de qualité de l'accueil des étudiants.

Au sein de la CFVU, Caroline CARLOT-SCHMITT et Pascale ERHART ont intégré le comité, ainsi que des élus étudiants. Il a produit un document qui sera soumis lors de la prochaine réunion CFVU.

Tous les documents de politique générale de l'Université ont vocation à être intégrés sur le site.

- Dispositif SP+

D'après M. Romain BOULLY, il a été recommandé de s'assurer que le dispositif SP+ organise une collecte et une exploitation des remarques, attentes et de la satisfaction des étudiants afin de construire un plan d'action d'amélioration de l'accueil (en central et par services et composantes).

Mme Camille FAUTH précise que la quasi-totalité des composantes sont outillées sur ce dispositif. L'enjeu demeure pour les composantes de se saisir de certains problèmes pour les faire remonter aux services compétents.

La politique concernant les étudiants aux besoins spécifiques a fait l'objet d'un nouveau cadrage depuis 2022. Il faut faire en sorte qu'une communication soit proposée dans les composantes quant au contrat pédagogique.

Mme Camille FAUTH indique que l'action pour formaliser un plan de développement et de maintien des compétences des personnels en charge de l'accueil des étudiants est en cours. Il s'agit de renforcer cette question au moment de l'accueil des nouveaux arrivants. Pour les personnels en poste, il faut pouvoir identifier dans le catalogue les formations qui participent à l'amélioration de l'accueil des étudiants. Dans le cadre de la GPEC, des membres du personnel peuvent aussi être accompagnés. Les degrés de formation sont très disparates au sein du personnel, ce qui pose une difficulté.

M. Romain BOULLY rappelle que la DRI a travaillé sur un portail ouvert à l'ensemble de la population étudiante : [bienvenue.unistra.fr](http://bienvenue.unistra.fr).

Mme Camille FAUTH souligne que l'Université a choisi de conserver une distinction en termes d'accueil entre les étudiants internationaux et les étudiants nationaux. Le portail, organisé en rubriques, dispose d'une version en français et en anglais. En outre, un plan de communication plus large a été fait cette année. La page a été remontée dans le site amiral.

La dernière recommandation de l'audit était de lister les associations et les événements étudiants. Pour les associations chartées, une formation obligatoire sera dispensée pour détecter les risques liés aux événements festifs. Le Schéma directeur de la Vie étudiante a été validé et organisera une journée de sensibilisation.

M. Romain BOULLY explique que le rapport a été soumis au comité d'audit, qui a demandé un complément sur l'accueil en composantes. Les étudiants seront sondés sur leur expérience de l'accueil à l'Université. Les conclusions devraient parvenir avant l'été. Le taux de réponse des étudiants reste malheureusement faible. Une étude sociologique est menée avec le laboratoire SAGE, ce qui permettra d'obtenir une cohorte.

### **3. Présentation des projets retenus dans le cadre du programme IdEx pilotage de la formation**

Mme Camille FAUTH rappelle qu'une enveloppe spécifique avait été constituée, à hauteur de 140 000 euros. Cinq projets ont été déposés, et trois ont été financés pour un montant de 135 000 euros.

Mme Laurence OBERLÉ présente les trois projets retenus par la commission :

- Un projet d'aménagement d'espace du Service de la Formation Continue consiste à créer des environnements d'apprentissage interactifs et participatifs. Il est doté de 35 000 euros. La salle est localisée sur le campus de la Meinau. Le principal équipement sera un système de visioconférence mobile.
- La Direction des études et de la scolarité porte un projet de guide de la réglementation des études et de la formation mis à disposition sur Ernest. La demande de financement est de 50 000 euros. L'enjeu de ce guide est d'apporter aux équipes pédagogiques des connaissances solides et une expertise visant à limiter les contentieux juridiques. Le financement porte sur l'appui d'un ingénieur qui va constituer un certain nombre de fiches thématiques sur la gestion des étudiants.
- Le projet porté par la Direction du numérique est un projet d'expérimentation IA Scholar goal. Il vise au déploiement d'un prototype d'assistance de scolarité, afin de simplifier les démarches pour les étudiants. Un ingénieur informatique sera embauché pour un an. Sur ce projet, un prototype pour le sous-titrage automatique est aussi prévu. La demande initiale était de 75 000 euros, il a été décidé que 25 000 euros portant sur des infrastructures seront examinés du côté du levier pilotage de l'Idex. Les infrastructures peuvent en effet être financées via une enveloppe de réactivité concernant le recours à l'IA.

Ces projets commenceront en septembre 2024, et fonctionneront par année universitaire.

#### **Cahier des charges de l'appel à projets « Seed-Money » Eucor – Le Campus européen**

M. Thierry BURGER-HELMCHEN présente ce projet. 300 000 euros sont mis à disposition par les universités du réseau, pour monter des projets innovants, en partenariat avec au moins deux institutions membres, et finançables à hauteur de 60 000 € au plus sur une durée maximum de 24 mois. Il s'agit de financement d'amorçage. L'appel à projets est en ligne, le formulaire est à compléter avant septembre 2024.

#### **Délibérations**

##### **4. Procès-verbal de la CFVU du 19 mars 2024**

Le procès-verbal est adopté avec 23 voix pour et 1 « ne prend pas part au vote ».

##### **5. Calendriers dérogatoires pour l'année universitaire 2024/2025**

Les différents calendriers prévoient presque tous une semaine d'accueil pour les étudiants de Licence. 1. Les calendriers dérogatoires portent sur des reports de jury ou sur des formations de niveaux L2 à Master qui demandent des aménagements pour la rentrée ou la période entre les semestres.

###### **5.1. Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion**

###### **5.2. Faculté des sciences économiques et de gestion**

*Ce point est reporté à la demande de la composante.*

- 5.3. Faculté de physique et ingénierie
- 5.4. Faculté de psychologie
- 5.5. INSPE
- 5.6. Télécom physique Strasbourg
- 5.7. Faculté de chirurgie dentaire
- 5.8. Faculté des lettres
- 5.9. ECPM
- 5.10. Faculté des sciences du sport
- 5.11. Faculté de chimie
- 5.12. Faculté de théologie catholique
- 5.13. EOST
- 5.14. Faculté de pharmacie
- 5.15. CEIPI
- 5.16. EM Strasbourg
- 5.17. Faculté des langues
- 5.18. UFR Mathématique et informatique
- 5.19. Faculté des sciences de la vie
- 5.20. Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé

*Tous les calendriers sont adoptés à l'unanimité, hormis le 5.2 qui est remis à une prochaine CFVU.*

## **6. Modifications de maquettes pour l'année universitaire 2024/2025**

### **6.1. INSPE**

M. Thierry BURGER-HELMCHEN explique que la réforme des concours oblige à changer les modalités et le contenu des enseignements.

*Le point est adopté à l'unanimité.*

### **6.2. IUT Louis Pasteur**

Pour être capable d'exécuter une année de BUT 2, la CFVU doit la voter, avec des modifications mineures.

*Le point est adopté à l'unanimité.*

### 6.3. EOST

La maquette va être légèrement modifiée, au niveau des intitulés de cours et des horaires.

*Le point est adopté à l'unanimité.*

### 7. Cahier des charges de l'appel à projets « Seed-Money » Eucor – Le Campus européen

*NB. Ce point a été remonté en point d'information.*

### Approbation

### 8. Dispositif d'exonération des droits de scolarité pour l'année universitaire 2024/2025

M. Jean-Paul DE LA RICA explique que certaines situations donnent lieu à des exonérations : les étudiants qui ont accompli un certain nombre d'heures de vacances, les enfants de personnels, les doctorants dont la soutenance nécessite une réinscription administrative. Ce dispositif vient compléter celui plus général concernant les droits de scolarité à l'Université de Strasbourg.

*Le point est approuvé à l'unanimité.*

### 9. Document-cadre de la commission de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus

Mme Angeline OKOMBI rappelle que cette commission existe déjà et se réunit depuis plusieurs années. L'enjeu est de disposer d'un document qui permet une base pour le partage des fonds. Ce document met en avant les campus excentrés. C'est le moyen d'avoir des projets émanant de ces organes.

M. Charles LESECQ demande quand les représentants des différents campus seront élus.

Mme Angeline OKOMBI répond que ces élections auront lieu en septembre 2024. Un point sera fait sur la CVEC.

*Le point est approuvé à l'unanimité.*

### 10. Liste des mentions et spécialités doctorales pour le contrat quinquennal 2024/2028

Mme Annick DEJAEGERE précise que les mentions correspondent aux grands domaines disciplinaires. Un travail a été fait au sein des écoles doctorales, dont les conseils ont délibéré en leur sein. La seule difficulté qu'on peut rencontrer est celle des thèses interdisciplinaires.

Mme Alexandra KNAEBEL ajoute que ce changement de mentions et de spécialités est lié à la réaccréditation. L'Unistra propose 34 mentions et 178 spécialités.

*Le point est approuvé à l'unanimité.*

## 11. Création de formation 2024/2025

### 11.1. Master Water Resources and Management – EOST

M. Thierry BURGER-HELMCHEN indique que cette formation est entièrement en anglais et délocalisée.

M. Benoît MASQUIDA demande si cette formation relève de l'UFAZ, et rappelle le débat qui a eu lieu plusieurs fois au sein de la CFVU de la prise d'intérêts en lien avec l'UFAZ.

M. Thierry BURGER-HELMCHEN annonce que les composantes choisiront comment elles se positionnent.

*Le point est approuvé avec 10 voix pour, 4 contre et 10 abstentions.*

### 11.2. Diplôme d'université Cultures et pratiques de la langue allemande – Faculté des langues

M. Thierry BURGER-HELMCHEN souligne que ce DU permettra aux étudiants d'être initiés à la culture allemande.

*Le point est approuvé.*

### 11.3. Diplôme d'université Magistère en management stratégique (M2S) – Faculté de sciences économiques et gestion

M. Thierry BURGER-HELMCHEN explique que ce Magistère initiera les étudiants à la recherche dans ce domaine du management stratégique.

M. Benoît MASQUIDA souhaite savoir pourquoi cette formation est appelée Magistère.

M. Thierry BURGER-HELMCHEN explique que c'est l'usage dans de nombreuses universités pour des formations qui durent 3 ans.

M. Benoît MASQUIDA demande si cela suppose deux inscriptions.

M. Thierry BURGER-HELMCHEN répond par l'affirmative.

*Le point est adopté à l'unanimité.*

### 11.4. Diplôme d'université Compétences numériques en santé – Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé

M. Thierry BURGER-HELMCHEN signale que ce DU est financé par le projet SENS.

*Ce point est approuvé à l'unanimité.*

## 12. Offre de formation 2024/2028 des diplômés d'ingénieurs

M. Thierry BURGER-HELMCHEN observe que les diplômés d'ingénieur ont un calendrier à part, ce qui justifie ce vote.

*Ce point est approuvé.*

## 13. Tarifs 2024/2025 et renouvellement des formations diplômantes proposées en formation continue – 2e vague – Service de Formation continue

M. Dominique SCHLAEFLI présente ce point. La facturation des frais de formation est liée au fait que la formation continue n'est pas subventionnée. Les financements sont faits par les employeurs ou le CPF.

Pour la première fois, les tarifs ont été présentés en deux vagues, la première ayant eu lieu en décembre 2023. En effet, dès le mois de janvier, des dossiers de demande de financement sont à compléter pour les personnes en reconversion ou pour les demandeurs d'emploi. Par souci de clarté, un tableau complet est soumis aux élus de la CFVU.

### CEIPI

Le Master « Droit et gestion de la propriété industrielle » se voit doté de plusieurs modules supplémentaires, et passe de 6695 € à 7500 €. L'autre nouveauté concerne le DU « Contentieux des brevets en Europe », dont le tarif augmente légèrement. Une réduction peut être accordée aux personnes qui s'inscrivent conjointement à ce DU et au Master « Propriété industrielle ». Le DU « Intelligence artificielle et propriété intellectuelle » passe de 3000 € à 5000 € par an.

### CUEJ

Le CUEJ augmente les tarifs de ses Masters, qui passent de 6400 € à 7500 € pour cause d'alignement sur les tarifs de prise en charge par les organismes financeurs.

### EM

Pour l'école de management, il n'y a pas d'augmentation de tarif, mais quelques titres ont changé.

Le DU « Leadership, méditation et neurosciences » voit son tarif baisser. Le champ de la Formation continue est concurrentiel. Tous les diplômés sont néanmoins soumis à l'approbation de conseils tels que la CFVU.

### Faculté de chirurgie dentaire

Pour le DU « Fente labio-palatine », une journée de cours est ajoutée. Les MECC sont modifiés, un stage d'immersion est également prévu. L'augmentation reste modérée à 2,8 %.

### Autres facultés

Les changements de tarifs sont modérés. Certaines augmentations de frais sont liées à une concurrence internationale, notamment avec les États-Unis.

Pour certains DU, la demande est celle de renouvellements avec modifications :

- Le diplôme de micronutrition (Faculté de pharmacie) s'ouvre aux préparateurs en pharmacie.
- Le DU de manipulateur en électroradiologie médicale devient un DIU en partenariat avec l'Université de Lorraine.

*Les tarifs et les renouvellements avec modifications sont approuvés à l'unanimité.*

### **14. Tarifs 2024/2025 et renouvellements des formations diplômantes proposées hors SFC**

- 14.1. Faculté des sciences historiques
- 14.2. INSPE
- 14.3. Faculté de physique et ingénierie
- 14.4. Faculté des sciences économiques et de gestion

*Le vote de ces tarifs est reporté à la demande de la composante.*

- 14.5. Faculté de chirurgie dentaire
- 14.6. Faculté de théologie catholique
- 14.7. Faculté de théologie protestante
- 14.8. Faculté des lettres
- 14.9. CIEPI
- 14.10. UFR Mathématique et informatique
- 14.11. Faculté des langues

*L'ensemble des tarifs (hormis ceux de la Faculté des sciences économiques et de gestion) est approuvé à l'unanimité.*

#### **15. Lauréats de l'AMI IdEx Structuration 2024**

Mme Sophie KENNEL regrette que les personnes soient arrivées avec des idées plutôt que des projets, ce qui explique les réserves exprimées par la commission.

Mme Laurence OBERLÉ signale que cet appel auprès des composantes et des services concerne un financement pour 2 ans. L'enveloppe initiale proposée était de 680 000 euros. La commission s'est réunie le 24 avril. 11 préprojets ont été présentés, 9 ont été finalisés pour un montant de 463 891 €. Les projets émanent en grande partie de SHS et d'Arts, lettres et langues (80 % des dépenses sollicitées). La plupart des projets portent sur l'acquisition d'équipements.

Lors des auditions, l'intérêt a été pour certains projets de repérer des dispositifs déjà existants. Le projet *Atlas historique de la guerre en Alsace* (N°58) ne demande pas un nouvel outil, mais est interopérant avec la plateforme Octant. Il nécessite toutefois un fort développement, puisque des fonctionnalités qui n'avaient pas été prévues dans Octant sont ici nécessaires.

Un autre projet porté par la Faculté de géographie et la Faculté des sciences de la vie vise à construire un abri à vélo, et à acquérir une flotte de vélos pour les activités de terrain (N°63). Les retours des experts externes étaient très positifs sur ce projet.

Les enveloppes proposées sont pour le moment prévisionnelles. Il est à noter que 50 % de l'enveloppe totale est provisionnée.

Mme Sophie KENNEL souligne que le reste de l'enveloppe sera bien évidemment dépensé. La commission de la CFVU sera invitée à réfléchir à sa destination.

*Le point est approuvé à l'unanimité.*

#### **16. Renouvellement du dispositif de bourse « coup de pouce reportage » – CUEJ**

Mme Camille FAUTH rappelle que cette bourse de 50 euros permet de financer les reportages des étudiants du CUEJ.

*Ce point est approuvé à l'unanimité.*

#### **17. Tarification de formation en apprentissage pour les employeurs recrutant des apprentis de l'Université de Strasbourg à compter de la rentrée 2024/2025**

Mme Virginie ZINT détaille ce point. La remise à jour est nécessaire, car de nouvelles formations sont proposées. Les négociations sur le site France compétences sont en outre réactualisées fréquemment, tous les 6 mois, la dernière ayant eu lieu en avril. L'engagement politique est conservé de ne pas facturer le reste à charge aux entreprises, tout en proposant un coût de formation pour les employeurs privés qui représente le maximum qu'il est possible de percevoir de la part des opérateurs de compétences. Pour les

employeurs publics, le coût est amoindri. Si par hasard, il pouvait être observé un niveau de prise en charge pour les employeurs privés inférieur à celui des employeurs publics, le coût resterait sur un niveau de prise en charge moyen.

*Ce point est approuvé à l'unanimité.*

#### **18. Tarification 2024/2025 d'accès au Service des sports**

Mme Camille FAUTH présente cette tarification différenciée selon les profils.

*Le point est approuvé à l'unanimité.*

#### **19. Tarif d'inscription 2024/2025 pour les auditeurs libres**

Ce tarif s'élève toujours à 80 euros.

*Le point est approuvé à l'unanimité.*

#### **20. Tarification 2024/2025 d'édition et de réédition de la carte Pass Campus**

Mme Camille FAUTH explique que ce service permet de faire rééditer une carte en cas de perte. Le tarif de 10 euros n'a pas évolué.

*Le point est approuvé à l'unanimité.*

#### **21. Tarif du voyage d'études à Milan de la licence Humanité – Faculté des lettres**

Ce voyage d'études facultatif, programmé fin 2024, nécessite une participation individuelle de 265 euros pour les étudiants.

*Le point est approuvé à l'unanimité.*

### **Conventions nationales**

#### **22. Renouvellement de la convention pour Télécom physique Strasbourg avec le lycée Louis Armand**

M. Thierry BURGER présente cette convention renouvelée dans le cadre d'une classe préparatoire Adaptation Technicien supérieur au lycée Louis Armand de Mulhouse.

*Ce point est approuvé à l'unanimité.*

#### **23. Convention pour la Faculté de théologie catholique avec l'Université catholique de Lille**

*Ce point est approuvé à l'unanimité.*

**24. Convention pour la Faculté de théologie catholique avec l'Institut catholique de Paris**

*Ce point est approuvé à l'unanimité.*

**25. Convention pour la Faculté de théologie catholique avec les Facultés Loyola Paris**

*Ce point est approuvé à l'unanimité.*

**Conventions internationales**

**26. Création de l'accord de coopération internationale pour l'EM avec Ca' Foscari University of Venice (Italie)**

*Ce point est reporté.*

**27. Création de l'accord de coopération internationale pour l'EM avec la Hochschule Offenburg (Allemagne) et la Fachhochschule Nordwestschweiz (Suisse)**

Mme Angélique DANIEL explique que cet accord concerne 36 étudiants en tout.

*Cette convention est approuvée à l'unanimité.*

**28. Création de l'accord de coopération internationale pour la Faculté de Théologie Catholique avec le Centre Jean XXIII-Grand Séminaire Luxembourg (Luxembourg)**

La formation est délocalisée au Luxembourg pour les niveaux Licence et Master.

*Ce point est approuvé à l'unanimité.*

**29. Création de l'accord de coopération internationale pour la Faculté de Théologie Catholique avec l'Université de Rome 3 (Italie)**

Ce double diplôme associe un Master « Religions, Cultures, Histoire » de l'Université de Rome 3 et un Master en Théologie Catholique de l'Université de Strasbourg dès septembre 2024. 5 étudiants par année académique seront concernés.

*Ce point est approuvé à l'unanimité.*

**30. Création de l'accord de coopération internationale pour la Faculté de Psychologie avec le Scientific College of Greece (Grèce)**

La formation délocalisée existe depuis 2017, elle a été renouvelée en 2022. Un nouveau parcours « Psychologie clinique du développement et des apprentissages : Enfance, Adolescence, Vieillesse » sera proposé en Grèce.

*Ce point est approuvé à l'unanimité.*

**31. Renouvellement des accords de coopération internationale pour l'EM Strasbourg**

- 31.1. Avec l'Université de Pavie (Italie)
- 31.2. Avec l'Université de Fribourg (Suisse)
- 31.3. Avec la Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg (Allemagne)
- 31.4. Avec la Reutlingen University (Allemagne)
- 31.5. Avec la Hochschule Furtwangen (Allemagne)

*Ce renouvellement est approuvé à l'unanimité.*

**32. Avenants aux accords de coopération internationale pour la Faculté des langues**

- 32.1. Avec l'Univerzita Pavla Jozefa Šafárika v Košiciach (Slovaquie)
- 32.2. Avec l'Hochschule für öffentliche Verwaltung Kehl (Allemagne)
- 32.3. Avec la Johannes Gutenberg – Universität Mainz (Allemagne)
- 32.4. Avec l'Universität Passau (Allemagne)

*Ces avenants sont approuvés à l'unanimité.*

*La séance est levée à 15 heures 52.*